

# La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

REDIGE PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PUBLIÉ DANS LES INTERIEURS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

## Feuilleton de "La Gazette de Sorel"

Du 9 janvier 1875.

### JEAN RIVARD LE DÉFRICHEUR.

Les pensées d'un homme fort et laborieux produisent toujours l'abondance; mais tout pareux est pauvre.

FALGON.

La hardiesse et le travail surmontent les plus grands obstacles.

FÉNELON.

#### IX

HEURES DE LOISIR ET LES HEURES D'ENNUI.

#### Suite.

Pendant que Jean Rivard s'occupait ainsi, son compagnon, qui, à son grand regret, ne savait ni lire ni écrire, s'amusa à fumer, à l'aide de sa tabatière, de sa hache et de son couteau, divers petits morceaux d'ustensiles qui presque toujours trouvaient leur emploi immédiat.

Pierre Gagnon, sans être amoureux à la folie de son jeune maître, avait aussi contracté un vil attachement pour un charbonnet pittoresque, qu'il se faisait tous les soirs d'une main pour son enfant. La manière dont ce petit animal était tombé entre ses mains, et son singulier air de l'enfant après son arrivée dans la forêt, Pierre avait aperçu, à une courte distance de la cabane, un œur d'homme descendu d'un arbre avec ses deux petits qu'elle avait déposés sur les feuilles mortes, dans le but sans doute de leur apprendre à jouer et à gambader; notre homme s'étant approché pour être témoin de cette scène d'éducation domestique, la mère effrayée s'était aussitôt emparée d'un de ses petits et l'avait porté dans la plus proche enfonçure de l'arbre, mais avant qu'elle fut revenue pour sauver son autre enfant, Pierre s'en était emparé et l'avait emporté à l'habitation, malgré les cris d'indignation et de détresse de la pauvre mère.

On ne saurait croire tout le soin que se donna notre rustique défricheur, pour élever et civiliser ce gentil petit animal. Il fit pour lui une provision de fruits, de noisettes, de laines et de glands. Durant les premiers jours il l'élevait lui-même, ses soins, et le faisait manger avec une sollicitude toute maternelle. Peu à peu le petit ébécure put non seulement manger sans l'aide de son maître, mais il hésitait pas à se servir lui-même et commençait toutes sortes d'espégleries. Souvent, pendant le repas de Pierre Gagnon, il sautait ébécure sur son épaule, et venait dérober dans son plat ce qu'il trouvait à sa convenance. Il était si docile, si candide, si éveillé, si alerte, ses petits yeux brillants exprimaient tant d'intelligence, il était d'une propreté si exquise, et paraissait si bon quand, s'assurant sur ses pieds de derrière, il relevait sa queue vers sa tête, que Pierre Gagnon passait des heures à l'admirer, à jouer avec lui, à caresser son pelage soyeux. S'il arrivait que le petit animal fût moins gai, moins turbulent qu'à l'ordinaire, ou qu'il refusât de manger, notre homme en concevait la plus vive inquiétude et n'avait de repos que lorsqu'il le voyait reprendre sa vivacité accoutumée.

Les jeux animés du petit prisonnier intéressaient aussi Jean Rivard, et lui apportaient de temps en temps des distractions dont il avait besoin. Il était d'ailleurs aussi familier avec le maître qu'avec le serviteur, et sautait sans façon des épaules de l'un à la tête de l'autre. Si Pierre Gagnon avait pu écrire, il eût composé un volume sur les faits et gestes de son petit ami.

Mais, en parlant des distractions de nos défricheurs, il en est une que je ne dois pas omettre. Jean Rivard avait apporté avec lui quatre volumes: c'étaient d'abord la petite *Imitation de Jésus-Christ*, présent de sa Louise; puis les *Aventures de Don Quichotte de la Manche*, celles de *Robinson Crusoé*, et une *Histoire populaire de Napoléon* qu'il avait eue en prix au collège. Ces livres ne contribuèrent pas peu à égayer les loisirs de nos anachorètes. On peut même dire qu'ils servirent en quelque sorte à relever leurs esprits et à ranimer leur courage.

L'*Imitation de Jésus-Christ* était

le livre des dimanches et des fêtes. Les trois autres volumes servaient aux lectures de la semaine.

Les histoires merveilleuses de Robinson Crusoé, de Don Quichotte, de la Manche et de Napoléon intéressaient vivement Pierre Gagnon. Jean Rivard lisait tout haut le soir de sept heures à neuf heures, mais souvent, cedant aux supplications de son compagnon de solitude, il prolongait sa lecture bien avant dans la nuit.

L'histoire de Robinson Crusoé, jeté dans son île déserte, obligé de tirer de la nature seule, et indépendamment de tout secours humain, ses moyens de subsistance, avait avec elle de nos défricheurs une analogie que Pierre Gagnon saisissait facilement.

Cet homme, comme beaucoup d'autres de sa condition, était doué d'une mémoire prodigieuse, et Jean Rivard était souvent étonné de l'entendre, au milieu de leurs travaux de défrichement, répéter presque mot pour mot de longs passages qu'il avait lus la veille. Ce qu'il aimait à répéter le plus volontiers, c'étaient les passages qui préparaient à rire; les aventures de l'fortuné Don Quichotte, chevalier de triste figure, s'élevaient jusqu'à lui faire pleurer.

Il trouvait l'occasion de faire à chaque instant l'application des événements romanesques ou historiques racontés dans ces livres si pieux et à la portée de tous les esprits, aux petits incidents de leur humble existence, en mélangeant toutefois sans scrupule l'histoire et le roman. Lui-même ne s'appelait plus que Sancho Pança, et ne voulait pas par respect pour son maître l'appeler Don Quichotte; il l'appelait indifféremment l'Empereur, ou Sa Majesté ou le petit Caporal. En dépit de la chronologie, tous deux étaient armés en guerre, marchant ensemble contre l'ennemi commun; cet ennemi, c'était la forêt qui les entourait, et à travers laquelle les deux vaillants guerriers devaient se frayer un passage. Les travaux de nos défricheurs n'étaient plus autre chose que des batailles sanglantes; chaque soir, on faisait le relevé du nombre des morts et on discutait le plan de la campagne du lendemain. Les morts, c'étaient les arbres abattus dans le cours de la journée; les plus hauts étaient des généraux, des officiers, les arbrisseaux n'étaient que de la chair à canon.

Une lettre que Jean Rivard écrivait à Gustave Charbonnel, un mois après son arrivée dans la forêt, montre qu'il conservait encore toute sa gaieté habituelle.

"Je vais te donner, y disais-je, une courte description de mon état de bien-être. Je ne te parlerai pas des routes qui y conduisent; elles sont bordées d'un bout à l'autre; toutefois je ne conseille pas de venir en carrosse. Plus tard, je ne dis pas non. Quant à ma résidence, ou, comme on dirait dans le style citadin, à Villa Rivard, elle est située sur une charmante petite colline; elle est en outre ombragée de tous côtés par d'immenses bosquets de plus beaux arbres du monde. Les murailles sont faites de pierres de bois arrondies par la nature; les interstices sont soigneusement remplis d'épave, ce qui empêche la neige et la pluie de pénétrer à l'intérieur. Le plafond n'est pas encore plâtré, et le parquet est à l'antique, justement comme du temps d'Homère. C'est délicieux. Le salon, la salle à dîner, la cuisine, les chambres à coucher ne forment qu'un seul et même appartement. Quant à l'aménagement, je ne t'en parle pas; il est encore, s'il est possible d'un goût plus primitif. Toi qui es poète, mon cher Gustave, ne feras-tu pas mon épique un jour?"

Et il continuait ainsi; on eût dit que la bonne humeur de Pierre Gagnon servait à entretenir celle de son jeune maître.

Lorsque, au commencement de l'hiver, une légère couche de neige vint couvrir la terre et les branches des arbres, le changement de scène le réjouit; la température devint comme une jeune fille qui laisse de côté ses vêtements sombres pour se parer de sa robe blanche. Aux rayons du soleil, l'éclat de la neige colorait la vue, et quand la froidure se faisait sentir avec trop d'intensité, et que le calme ré-

gnait dans l'atmosphère, un air de gaieté semblait se répandre dans toute la forêt. Un silence majestueux, qui n'était interrompu que par les flocons de neige tombant de temps à temps de la cime des arbres, ajoutait à la beauté du spectacle. Jean Rivard contemplait une telle scène avec ravissement.

Un autre spectacle procurait encore à notre héros des moments de bonheur et d'extase: c'était celui d'un ouragan de neige. Il n'était jamais plus intéressé, plus heureux que lorsque la neige, poussée par un fort vent, tombait à gros flocons, et que les arbres de la forêt, blanchis leurs cimes agitées, faisaient entendre au loin comme le bruit d'un ouragan. Il ne pouvait alors rester assis dans sa cabane, et, mettant de côté ses livres ou ses outils, il sortait en plein vent pour contempler ce spectacle des éléments déchaînés; il se sentait comme en contact avec la nature et son Auteur.

Il ne faut pas croire cependant que toutes les heures de Jean Rivard s'écoulassent sans ennui. Non, en dépit de toute sa philosophie, il eût, dit-on, des moments de sombre tristesse.

La chute des feuilles, le départ des oiseaux, les vents sombres de la fin de novembre firent la cause de ses premières heures de mélancolie. Puis, lorsque plus tard un ciel gris enveloppa la forêt comme d'un vêtement de deuil, et qu'un vent du nord ou du nord-est, soufflant à travers les branches, vint répandre dans l'atmosphère sa froideur glaciale, une tristesse insurmontable s'emparait parfois de son âme, et sa solitude lui semblait un exil, sa cabane un tombeau. Les grosses gâtes de Pierre Gagnon ne lui faisaient plus même sourire. Son esprit s'élevait alors à Grand-pré, au foyer paternel; il se représentait auprès de sa bonne mère, entouré de ses frères et sœurs, et quelquefois une larme involontaire venait mouiller sa paupière.

C'était surtout le dimanche et les jours de fête que son isolement lui pesait le plus. Habitué à la vie si joyeuse des camps canadiens, et à l'époque dont nous parlons, les familles passaient souvent une partie de l'hiver à se visiter, à danser, chanter, fêter; les jeunes gens à promener leurs blouses, les hommes mariés à étaler par les chemins leurs beaux atelages, leurs beaux chevaux, leurs belles carrioles; n'ayant jusqu'alors quitté la maison paternelle que pour aller passer quelques années au collège, en compagnie de joyeux camarades; accoutumés de puis son berceau aux soins attentifs de sa bonne mère, puis ce voir tout à coup, lui, jeune homme de dix-neuf ans, emprisonné pour ainsi dire au milieu d'une forêt, à trois lieues de toute habitation humaine, n'ayant pour compagnon qu'un seul homme qui n'était même ni de son âge, ni de son éducation, c'était, on l'avouera, plus qu'il ne fallait pour décourager un homme d'une trempe ordinaire.

On comprend aussi pourquoi les dimanches mettaient encore l'esprit de Jean Rivard à une plus rude épreuve que les autres jours. D'abord, le repos qu'il était forcé de subir laissait pleine liberté à son imagination, qui en profitait pour transporter son homme à l'église de Grand-pré; il y voyait la vaste nef remplie de toute la population de la paroisse, hommes, femmes, enfants qui pouvaient nommer tous; il voyait dans la sacristie les chanoines, les jeunes enfants de chœur, avec leur surplus blanc comme la neige, puis, au milieu de l'autel, le prêtre offrant le sacrifice, il le suivait dans la chaire; ou il entendait la publication des bans, le prône et le sermon; puis au sortir de l'église il se retrouvait au milieu de cette population amie comme une seule et grande famille, au milieu d'amis adorés, la main et tout en allumant leurs pipes, s'enquérant de la santé des absents. Il lui semblait entendre le carillon des cloches sonnant le Sanctus, ou l'Angelus, et, après la messe, le son argenté des clochettes suspendues au poitrail des centaines de chevaux qui reprenaient gaiement le chemin de la demeure.

Les petites veillées du dimanche chez le père Roulier ne manquaient non plus de se présenter à sa vive imagination. Avec quel bonheur il échangeait une de ces soirées monotones passées dans sa cabane enfumée, en compagnie de Pierre

Gagnon, contre une heure écoulée auprès de sa Louise!

Pour Pierre Gagnon, lorsqu'il s'était bien convaincu qu'il fallait renoncer à égayer son compagnon de solitude, il se mettait à chanter son répertoire de complaintes. Mais son plus grand bonheur, son plus beau triomphe, ce brave serviteur, était de parvenir à faire sourire sur les lèvres de son jeune maître.

Après tout, ces moments de mélancolie n'étaient que passagers. S'ils survenaient durant les autres jours de la semaine, Jean Rivard en faisait bientôt justice par un travail violent. D'ailleurs, on s'est déjà que Jean Rivard n'était pas homme à se laisser abattre. Quoique doué d'une excessive sensibilité, ce qui dominait dans sa nature, c'était le courage et la force de volonté. Jamais au milieu même de ses plus grands tristesses, la pensée ne lui vint de retourner chez sa mère. Il fut toujours fermement déterminé à poursuivre l'exécution de son dessein, dût-il en mourir à la peine.

Enfin, vers le milieu de mars, le froid commença à diminuer d'une manière sensible, les rayons du soleil devinrent plus chauds, la neige baissait à vue d'œil, et Jean Rivard put songer à mettre à exécution le projet formé par lui dès l'automne précédent, et qui lui souriait depuis plusieurs mois: celui de faire du sucre d'érable.

#### X

#### LA SUCRIERIE.

À l'une des extrémités de la propriété de Jean Rivard se trouvait, dans un rayon peu étendu, un bosquet d'environ deux cents érables; il avait dès le commencement résolu d'y établir une sucrerie.

Au lieu d'immoler sous les coups de la hache ces superbes vétérans de la forêt, il valait mieux, disait Pierre, les faire prisonniers, et en tirer la plus forte raison possible.

Nos défricheurs improvisèrent donc au milieu du bosquet une petite cabane temporaire, et après quelques jours employés à compléter leur assortiment de *goudrolles* ou *goudilles*, d'aiguës, casseurs et autres vases nécessaires, dont la plus grande partie avaient été préparés dans les longues veillées de l'hiver, tous deux, un bon matin, par un temps clair et un soleil brillant, s'attaquèrent à leurs deux cents érabes.

Jean Rivard, armé de sa hache, pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de sa gouge, fichait de suite, au-dessous de l'entaille, la petite goudrolle de bois, de manière à ce qu'elle pût recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre, et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placée directement au-dessous.

Dès les premiers jours, la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne brassée de sucre. Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière lavée fut suspendue à la crémalière, sur un grand feu alimenté par les éclats de cèdre, puis remplie aux trois quarts de l'eau d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps la sève déjà bouillonnante quelques gallons de sève nouvelle, de veiller enfin, avec une attention continue, aux progrès de l'opération: tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ces soins, ayant à initier son jeune maître à tous les détails de l'intéressante industrie. Aucune des phases de l'opération ne passa inaperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon allait plonger dans la chaudière une écuelle de bois, vint avec sa gaieté ordinaire la présenter à Jean Rivard, l'invitant à se faire une *trempe*, en y émiettant du pain, invitation que ce dernier se garda bien de refuser.

Pendant que nos deux sucriers s'occupaient ainsi leur *trempe*, la chaudière continuait à bouillir, et l'eau s'épaississait à vue d'œil. Bientôt Pierre Gagnon, y plongeant de nouveau sa *micouenne*, l'en retira remplie d'un sirop doré presque aussi épais que le miel, et qu'il versa dans une écuelle.

Il vint la tour de la tire. Notre

homme prenant un lit de neige, en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide, et qui en se refroidissant forme la délicieuse sucrerie que les Canadiens ont baptisée du nom de *tire*; sucrerie d'un goût beaucoup plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

La fabrication de la *tire*, qui s'accomplit au moyen de la manipulation de ce sirop refroidi, est presque invariablement une occasion de réjouissance.

On badine, on folâtre, on y chante, on y rit, la gaieté fait son lit dans les bons mots de l'esprit.

C'est à l'époque de la Ste. Catherine, et durant la saison du sucre, dans les fêtes qui se donnent aux sucreries situées dans le voisinage des villes ou des villages, que le sirop se tire ou s'étire avec le plus d'entraînement et de gaieté.

Nos défricheurs sucriers durent se contenter, pour cette première année, d'un pique-nique à deux; mais il va sans dire que Pierre Gagnon fut à lui seul gai comme quatre.

Cependant la chaudière continuait à bouillir.

Et de la densité suivant les prompts loix, la sève qui s'écoulait était au sein du bois.

En un sucre solide et chargé de substance.

Pierre Gagnon s'aperçut, aux gradations du sirop, que l'opération était à sa fin, et il annonça, par un hurra qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était fait! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin, où on la laissa refroidir lentement, tout en agitant ou brassant le contenu au moyen d'une palette ou *moulette* de bois; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés d'avance.

On en fit sortir, quelques moments après, plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand de sucre d'érable, — défaut partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches, — il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre: il se trouvait, à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux; il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité publique qui sans son travail y serait resté enfoui. C'était peut-être la plus douce satisfaction qu'il eût ressentie depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance, que n'en fait le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

Du moment que Jean Rivard fut en état de se charger de la surveillance de la chaudière, Pierre Gagnon consacrait la plus grande partie de son temps à couir d'érable en érable pour recueillir l'eau qui décollait chaque jour dans les auge. C'était une rude besogne dans une sucrerie non encore organisée, et où tous les transports devaient se faire à bras.

Pierre cependant s'acquittait de cette tâche avec sa gaieté ordinaire, et c'était souvent au moment où son maître le croyait épuisé de fatigue, qu'il l'amusait le plus par ses propos comiques et ses rires à gorge déployée.

Un bout d'une année, tous deux s'acquittèrent de leurs tâches respectives avec assez de promptitude; ils pouvaient même y mettre une espèce de nonchalance, et jouir de certains moments de loisir, qu'ils passaient à chasser l'ébécure ou la perdrix, ou à rêver au fond de leur cabane, que le soleil réchauffait de ses rayons printaniers.

— Sais-tu bien, disait un jour Jean Rivard à son homme, qu'il voyait occupé à déguster une énorme trempe, sais-tu bien que nous ne sommes pas, après tout, des plus malheureux?"

— Je le crois certes bien, répondit Pierre, et je ne changerais pas ma charge d'intendant pour celle de *Vendredi*, ni pour celle de tous les maréchaux de France.

— Il nous manque pourtant quelque chose.

— Ah! pour ça oui, c'est vrai, ça me vient toujours à l'idée quand je vous vois *jongler* comme vous le faisiez tout à l'heure.

— Que veux-tu dire?"

— Un! par là, ce n'est pas difficile à deviner; ce qui nous manque pour être heureux, comment donc? eh! c'est clair, c'est la belle dulcinée de Tobo.

— Pierre, je n'aime pas ces sortes de plaisanteries; ne profane pas ainsi le nom de ma Louise: appelle-la de tous les noms historiques ou poétiques que tu voudras, mais ne l'assimile pas à la grosse et stupide amante de Don Quichotte. Tu es bien heureux, toi, de badiner de tout cela: si tu savais combien c'est triste d'être amoureux, et de vivre si loin de son amie. Malgré mes airs de gaieté, je m'en ennuie quelquefois à la mort. Ah! je suis plus à plaindre que tu ne penses....

— Oh! puisque vous n'êtes pas en train de rire, dit Pierre en regardant son maître d'un air un peu surpris, je vous demande pardon. Tonnar d'un nom! (c'était là son juron ordinaire) je ne voulais pas vous faire de peine. Tout ce que je peux dire, pourtant, c'est qu'à votre place je ne m'amuserais pas à être malheureux.

— Comment cela?"

— Je veux dire qu'il semble que quand on a la chance d'être aimé de Mademoiselle Louise Roulier, on devrait être content. J'en connais qui se contentent à moins.

— Qui l'a dit que j'étais aimé?"

— Tout le monde le dit, ton maître d'un nom! C'est bien connu. C'est naturel d'ailleurs. Enfin, on sait bien qu'elle n'en aura jamais d'autre que vous.

— Ça me fait plaisir, ce que tu dis là, Pierre. Je sais bien, moi aussi, que lors de notre séparation je ne lui était pas tout à fait indifférent. Je l'avouerai même confidentiellement que j'ai cru m'apercevoir qu'elle me tournait le dos, après avoir regu mes adieux, elle avait les larmes aux yeux.

— Oh! pour ça, je n'en doute pas; et si vous n'aviez pas été là, je suis sûr que ses beaux yeux auraient laissé tomber ces larmes que vous dites; même je ne serais pas surpris qu'après votre départ, elle se fût en fermée toute seule dans sa petite chambre pour y penser à vous tout à son aise; le reste de la journée.

— Le reste de la journée peut-être; mais ce qui m'inquiète, c'est que depuis bientôt six mois que nous sommes partis de Grand-pré, je n'ai pu lui adresser qu'une pauvre petite lettre, l'automne dernier. Je sais que depuis le commencement de l'hiver je lui ai écrit une longue lettre chaque semaine, mais que faute d'occasions pour les lui envoyer, elles sont encore toutes dans le tiroir de ma table. Si elle savait combien j'ai toujours pensé à elle, je suis sûr qu'elle m'en aurait davantage; mais elle ignore dans quel affreux isolement nous vivons, elle peut croire que je l'ai oubliée. Tu sais combien elle est recherchée de tous les jeunes gens de Grand-pré; il ne tiendrait qu'à elle de se marier et qui sait si elle n'est pas déjà? Tiens, cette seule idée me bouleverse. — Sois libre!

— Moi, mon Empereur, je n'ai pas l'honneur d'être en connaitance de Mademoiselle Louise Roulier, mais je gagerai tout ce que Pon voudra qu'elle a trop d'esprit pour en prendre un autre, quand elle est sûre de vous avoir. Vous vous donnez des inquiétudes pour rien. D'abord, les garçons comme vous, Monsieur Jean, soit dit sans vous flatter, ne se rencontrent pas à toutes les portes; c'est vrai que vous n'êtes pas aussi riche que beaucoup d'autres, mais vous le serez plus, parce que nous n'avons pas peur de travailler, et que, comme vous le dites tous les jours, le travail mène à la richesse. Ensuite, ce qui vous met au-dessus de tous les autres garçons qui vont chez le père Roulier, c'est que vous avez de l'éducation, et qu'ils n'en ont pas; vous pouvez lire dans tous les livres, vous pouvez écrire toutes sortes de jolies lettres, et vous savez comme les jeunes filles aiment ça; enfin vous avez du courage et du courage, et les filles aiment ça encore plus que tout le reste. C'est clair que vous lui avez tombé dans l'œil, et que vous êtes destinés l'un pour l'autre; ça, c'est écrit dans le ciel de toute éternité....

— Eh bien! mon bon ami, dit Jean Rivard en se levant, quoique je n'aie pas toute la certitude, ton bavardage cependant m'a fait du bien. Il est clair qu'un amoureux doit avoir un confident. Je me sens tranquille maintenant, et je ne regrette pas de t'avoir dit ce que j'avais sur le cœur.

Pendant le cours des trois semaines que nos défricheurs consacraient à la fabrication du sucre, l'été. Loui-

se Rottier fut un fréquent et intéressant sujet de conversation. Jean Rivard eût donné volontiers tout son sucre d'érable, pour la voir un moment dans sa cabane goûter un peu de sirop, de tire ou de trempette. Lorsqu'il faisait part de ce souhait à Pierre Gagnon: "Oh! laissez faire, disait celui-ci, avant deux ans vous verrez que Madame viendra sans se faire prier, et que les années d'ensuite, elle vous amènera des petites boulettes pour ces chers petits qui ne seront pas encore assez grands pour venir à la sucrerie."

Jean Rivard ne croyait pas à tant de félicité, mais ces propos de son compagnon avaient l'effet de l'égayer et de convertir ses pensées de tristesse en rêves de bonheur. Nos deux hommes firent environ trois cents livres de sucre et plusieurs gallons de sirop. C'était plus qu'il ne fallait pour les besoins ordinaires de l'année, et Jean Rivard songeait à disposer de son surplus de la manière la plus avantageuse, lors de son voyage à Grandpré, qui ne devait plus être retardé bien longtemps.

Mais n'oublions pas de consigner ici une perte lamentable que fit notre ami Gagnon.

On dit que l'ennemi ne s'approchait jamais; la conduite du jour ne fléchit de Pierre Gagnon semblait venir à l'appui de cette assertion. Un jour que le petit animal, perché sur l'épaule de son maître, l'accompagnait dans sa tournée pour recueillir la sève, tout à coup il vit une branche d'arbre, puis de cette branche vers une autre, sautillant ainsi de branche en branche jusqu'à ce qu'il disparût complètement pour ne plus revenir.

Pierre Gagnon ne chantait plus du reste de la journée, et son silence inusité disait à quel point le deuil de son ami et toute la profondeur de son chagrin.

A Continuer.

#### Aux retardataires.

Nous sommes obligé d'avertir tous ceux qui nous sont endettés depuis une année ou plus soit pour abonnement, annonces, imprimés, reliure ou librairie, que leurs comptes seront mis entre les mains d'un avocat pour collection, s'ils ne s'acquittent pas d'ici au 15 janvier 1875.

Ce système de crédits interminables peut ruiner le meilleur établissement. Nos fournisseurs ne nous donnent que 3 ou 4 mois de crédit, de sorte que, en donnant un an, nous faisons tout ce qu'il nous est possible de faire. Et il faut se rappeler que nous payons les salaires et beaucoup d'autres choses comptant, de sorte que nous sommes obligés de mettre l'avis ci-dessus en force. Nous espérons toutefois que tous seront assez raisonnables pour éviter le désagrément mutuel d'avoir recours à un avocat, pour régler de si petites et de si justes réclamations. Nos agents voudront bien agir en conséquence. Là où nous n'avons pas d'agent, on pourra nous adresser ce qui nous est dû par la malle. Venant de partout, ça sera d'agréables surprises.

Nos remerciements à ceux qui se sont déjà acquittés.

## La Gazette de Sorel

Samedi, 9 Janvier 1875.

### A propos du patronage du gouvernement.

Il existe, dans notre localité, un grand mécontentement au sujet de la distribution du patronage officiel fédéral. Et, d'après ce que nous apprenons, nous ne pouvons pas nous empêcher de constater que l'expression de ce mécontentement est légitime.

De récentes nominations faites par la Commission du Havre de Montréal sont injustes pour la localité. On sait que ce Bureau doit exécuter de grands travaux ici. On a loué, à cette fin, les charbonniers des MM. McCarthy.

Cela entraîne naturellement l'emploi d'un grand nombre d'hommes et donne lieu à la création de plusieurs situations importantes pour le public, et lucratives pour ceux qui les obtiennent.

On nous dit que déjà plusieurs de ces nominations sont faites. En cela, on a agi au mépris des justes droits de la grande majorité de la population de Sorel et à l'insu même de ceux qui la représentent. Des étrangers à la localité peu qualifiés, dit-on, ont eu la préférence sur des gens de l'endroit qui avaient les meilleurs titres. Et l'une des plus importantes situations a été donnée, dit-on, à quelqu'un de la localité qui, certes, y avait beaucoup moins de

droits et de titres que beaucoup d'autres. Et comment tout cela arrive-t-il? Nous ne savons pas au juste si la rumeur est exacte, mais on rapporte que tout cela arrive par le favoritisme exercé, par un moyen ou par un autre, pour un motif ou pour un autre, par un personnage qui, dans la Commission du Havre en serait le factotum, au moins pour ce qui concerne notre localité. Tous nos amis autant que nous-mêmes, ne voulons ni ne pouvons nous soumettre à de pareils procédés et nous espérons qu'on y mettra ordre promptement, si, surtout, comme on le dit, le mal que nous signalons n'est pas tout-à-fait irrémédiable.

Naturellement, le gouvernement n'est pas l'auteur direct des injustices que nous signalons. Mais il en est tenu responsable vis-à-vis de notre public, car personne n'ignore que le gouvernement a plus qu'une voix délibérative dans les affaires du Havre.

Nous espérons donc que ce franc exposé du juste mécontentement de notre population aura son écho en haut lieu, et qu'on rendra pleine, entière et bonne justice à qui justice est due.

Et pendant que nous sommes sur ce sujet, nous devons ajouter qu'il y a, dans certains départements à Ottawa, une grande négligence pour ne pas dire plus, dans l'expédition des affaires. Les rouges, pour la moindre affaire, sont si compliqués que rien n'aboutit. Cela peut dépendre de certains sous-chefs ou d'employés qui ont peut-être plus de sympathies pour ceux qu'ils ont servi durant de longues années que pour leurs nouveaux chefs. Qui sait si, chez quelques uns, la politique n'exerce pas une certaine influence, sur leur plus ou moins de zèle dans l'expédition de certaines affaires? A tout événement, nos ministres du Bas-Canada, ainsi mis en garde, doivent y voir et nous espérons que ce mot d'avis suffira pour que pleine et entière justice soit rendue à qui de droit. Et pas n'est besoin d'ajouter que ces remarques ont trait à des affaires publiques, car, personnellement, nous n'avons besoin de rien et nous ne demandons rien au gouvernement, mais nous sommes obligés, par devoir envers le public et par reconnaissance envers les électeurs qui nous ont toujours supporté avec tant de zèle et de désintéressement, d'être l'écho de leurs justes plaintes et de servir d'intermédiaire à leurs réclamations bien fondées. C'est ce que nous ne craignons pas de faire publiquement dans le moment, sauf même à revenir sur ce sujet, s'il y a lieu.

G. I. B.

### Avis aux navigateurs.

Une cause de Péloquin vs. la Cie. Sincennes & McNaughton vient de se décider en faveur des Défendeurs. Il s'agit d'une action de dommages résultant d'une collision dont le Demandeur a souffert. Le bateau-mouilleur des Défendeurs avait à sa remorque 19 ou 20 barges, lorsqu'un peu après minuit on aperçut une lumière qui semblait être à une distance considérable, et qui se trouvait sur une barge à l'ancre. Cette lumière disparaissait de temps à autre, et on calcula qu'on y parviendrait dans un certain espace de temps. Mais on l'atteignit plus tôt qu'on ne s'y attendait; une collision s'ensuivit, et la barge du Demandeur sombra. Y a-t-il eu négligence de la part des Défendeurs, au point de le rendre responsable de l'accident? C'est toute la question.

Les Défendeurs répondirent à l'action que la collision provenait non de leur négligence, mais bien de ce que la barge du Demandeur n'avait pas dans le temps la lumière voulue; en outre, que cette lumière était renfermée dans une ancienne lampe carrée dont le verre est supporté par un cadre épais. Il n'était pas difficile de supposer que la lumière disparaîtrait de temps à autre par suite du tanguage. Le statut exige que la lumière soit renfermée dans une lampe de dix pouces de diamètre, et qu'elle soit fixe. Si ces règles n'ont pas été observées par l'une ou l'autre des parties, celle qui a tort doit supporter les suites de sa négligence. Dans ce cas-ci, le Demandeur n'avait pas la lumière voulue; autrement, l'accident dont il se plaint n'aurait probablement pas eu lieu. Son action est en conséquence déboutée.

Avis aux navigateurs.

### Informations.

L'Echo du Canada a revêtu une parure toute neuve. C'est maintenant un grand journal illustré avec goût.

M. Beaupré, le rédacteur propriétaire de cette feuille a droit à toutes nos félicitations pour l'esprit d'entreprise qu'il a montré depuis qu'il s'est consacré au journalisme.

La nomination des candidats pour Montréal-Centre a eu lieu mardi. M. M. Ryan et Devlin ont été proposés.

La nomination des candidats dans le comté de l'Assomption est fixée au 12, et la votation au 17 du courant.

Les élections de Manitoba sont terminées, et le ministre Davis-Royal réclame une majorité de six voix.

M. Daniel O'Donoghue a annoncé, à Ottawa, qu'il avait l'intention de se présenter de nouveau aux prochaines élections d'Ontario.

La ville de Sherbrooke vient d'être érigée en port d'entrée, et M. Chis E. Perry, de cette ville, est nommé percepteur pour le nouveau port.

Le premier ministre de Terrebonne, M. Carter, est obligé d'aller passer l'hiver en Europe pour rétablir sa santé ébranlée. Durant la session prochaine, M. Whiteau le suppléera.

Le Canada sera représenté au centenaire de Philadelphie en 1876, et le département canadien sera contigu au département des Etats-Unis.

La semaine dernière, s'est terminée le bazar catholique canadien à Springfield, Mass. Les recettes totales se montent à \$2,181.

On mande de Rome, en date du 4, que S. S. Pie IX est indisposé. Il n'y a pas de danger immédiat, continue la dépêche, mais on s'aperçoit d'un affaiblissement graduel.

Le traité entre l'Angleterre et l'Autriche pour l'extradition des criminels est publié, et viendra en force le 1er mars prochain.

### Société d'Agriculture du comté de Richelieu.

A une assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture du comté de Richelieu, tenue à Ste. Victoire, mardi, le 29ème jour de décembre dernier, les messieurs suivants ont été choisis pour former le bureau de direction pour 1875:

Officiers.—J. A. Dorion, M. P. P., de St. Ours, réélu Président, François St. Amant, de St. Aimé, réélu V. P., C. Harpin, de Sorel, réélu Sec. Trés.

Directeurs.—Messieurs Marcel Girouard et Octave Potvin, pour St. Ours; Michel Laroche, pour Ste. Victoire; Xav. Gravel, pour St. Roch de Richelieu; Edouard Paul, pour Sorel; Pierre Plasse, pour St. Robert, et Louis Bélanger, pour St. Marcel.

### ÉTAT FINANCIER DE LA DITE SOCIÉTÉ.

Nous publions ci-après le rapport des auditeurs constatant l'état financier de la dite société pour 1874, tel que soumis et adopté à la dite assemblée:

Nous, soussignés, déclarons avoir examiné et revêtu avec soin les comptes du Secrétaire-Trésorier de la société d'agriculture du comté de Richelieu, et certifions que ces comptes sont tenus dans un ordre parfait et sont appuyés des pièces justificatives.

Les comptes constatent l'état de finances suivant:

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| Balances en caisse de 1873.       | \$252.12   |
| Océroi du gouvernement pour 1874. | 656.00     |
| In crêt sur d. ....               | 10.00      |
| Souscriptions des membres         | 286.00     |
| Recettes totales.                 | \$1,204.12 |

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Dépenses courantes, suivant reçus. | \$424.05 |
| Prix des concours de 1874.         | 462.75   |
| Total des dépenses                 | \$886.80 |
| Balances en caisse                 | \$317.32 |
| Sorel, 28 décembre 1874.           |          |

A. GERMAIN, Auditeurs.  
E. TURCOTTE,  
C. HARPIN,  
Sec. Trésorier.  
S. A. C. R.

Sorel, 7 janvier 1875.

### Les importations à Montréal pendant l'année 1874.

Voici, dit la Minerve, le tableau comparé de quelques-uns des principaux articles d'importation dans le port de Montréal, pendant les deux années 1873 et 1874, depuis le 1er janvier jusqu'au 30 novembre:

|                                 | 1873.      | 1874.      |
|---------------------------------|------------|------------|
| Brandy .....                    | \$ 295,988 | \$ 302,959 |
| Gin .....                       | 117,201    | 167,952    |
| Rum .....                       | 11,582     | 7,973      |
| Cigares .....                   | 330,018    | 428,119    |
| Aliments .....                  | 190,036    | 317,379    |
| Houblon .....                   | 46,020     | 73,163     |
| Riz .....                       | 77,591     | 98,768     |
| Ales et Porter .....            | 59,346     | 56,539     |
| Tabac .....                     | 9,934      | 23,430     |
| Vins .....                      | 381,275    | 388,663    |
| Sucre .....                     | 2,095,498  | 1,932,953  |
| Mélasses .....                  | 91,783     | 315,594    |
| Hardes et habits .....          | 44,959     | 160,584    |
| Fruits .....                    | 233,979    | 287,839    |
| Laines .....                    | 4,317,363  | 4,961,453  |
| Cotons .....                    | 3,872,163  | 4,056,064  |
| Soie et velours .....           | 1,053,180  | 1,103,165  |
| Fourrages .....                 | 214,542    | 275,510    |
| Quincaillerie .....             | 1,544,116  | 1,703,978  |
| Cuir et imitations .....        | 144,465    | 179,835    |
| Verrerie .....                  | 231,790    | 184,171    |
| Marchandises de fantaisie ..... | 543,889    | 448,578    |
| Cuir à semelles et dessus ..... | 173,788    | 176,876    |
| Thés verts et japonais .....    | 1,459,251  | 1,435,445  |
| Thés noirs .....                | 145,494    | 214,189    |
| Fer .....                       | 1,863,539  | 1,882,723  |
| Marchandises libres .....       | 11,528,631 | 11,139,590 |
| Tabac en feuilles .....         | 519,800    | 764,139    |

Pour les deux dernières années de l'année, la proportion des importations est comme suit:

|                | 1873.       | 1874.       |
|----------------|-------------|-------------|
| Octobre .....  | \$4,790,787 | \$4,535,878 |
| Novembre ..... | 2,258,756   | 3,212,458   |

La valeur totale des importations depuis le commencement de l'année se montait à \$41,237,246, contre \$39,112,933 pour la même période de l'année précédente, soit une augmentation de \$2,124,313.

### Recit émouvant.

Nos lecteurs ne liront pas sans émotion le récit suivant, détaché du carnet d'un soldat qui faisait partie de l'armée du général Sherman, pendant sa longue et rude marche des bords du Mississippi jusqu'à Savannah, sur les rives de l'Atlantique:

"Nous avions marché pendant tout le jour sous un soleil brûlant. Des nuages de poussière obscurcissaient l'atmosphère et nous étouffaient. Nous marchions ramassés par le courage de notre vaillant général, qui semblait avoir infusé son esprit dans chacun de nous.

"Il suffira de faire une description de la personne pour avoir une idée de celle de nos camarades. Mon képi était souillé et déchiré; ma barbe était en désordre, et aussi bien que mes cheveux, non peignés depuis une semaine, pleine de poussière et de vermine. Mes yeux étaient brûlés par les rayons du soleil, et mes tempes étaient agitées par la fièvre. Le havre-ne pressait péniblement mes épaules, et au-dessus était placé mon fusil.

"Mon sang circulait comme du feu dans mon corps, depuis le front jusqu'aux pieds, qui étaient déchirés par tant de milles de marche.

"Les pauvres camarades qui m'entouraient étaient dans un aussi pitoyable état. Plusieurs d'entre eux étaient tombés morts le long de la route, par suite d'infatigable ou d'excès de fatigue.

"Parfois nous traversons un bois, et combien nous désirions alors nous reposer sous ses ombrages! Nous entrions dans une vaste plaine, bornée à quelque distance par un marais, où de nombreux reptiles se baignaient et élevaient au-dessus des eaux leur tête hideuse pour respirer les miasmes qui flottaient autour d'eux.

"De temps à autre, nous apercevions un gros serpent noir, une couleuvre ou une vipère, ramper à travers les broussailles, et quand nous approchions de quelque mare presque desséchée, c'était un énorme serpent qui agitait ses mâchoires et poussait un horrible sifflement, comme pour effrayer les étrangers qui venaient le troubler dans son domaine.

"Mais nous pressions toujours en avant. Sherman continuait sa marche victorieuse jusqu'à l'Océan, et ni les marais ni les forêts, ni les plaines, ni les montagnes ne pouvaient l'arrêter.

"Vers la chute de ce jour dont j'ai parlé en commençant, plusieurs hommes de notre corps demeurèrent en arrière, et je fus de ce nombre. Je ne pouvais plus me traîner, et à la nuit, je me trouvais à deux ou trois milles de l'armée, incapable de continuer la route. Craignant l'attaque des bêtes féroces ou des reptiles, si je venais à m'endormir sur la terre, je tâchais d'arriver jusqu'à un petit bois qui se trouvait assez proche, et après avoir bu une goutte du brandy que je conservais dans mon bidon, je parvins à grimper sur un gros arbre tout près du chemin, et à une courte distance d'un marais rempli de touffes de joncs et de trous d'eau stagnante.

"Je me perchai entre les branches de cet arbre, et après avoir pris mes mesures pour éviter une chute, je me préparai au sommeil. Je ne pouvais d'abord m'endormir; mais insensiblement mes sens se calmèrent, mes yeux se fermèrent et je me laissai aller à un sommeil réparateur.

"Je devais être endormi depuis trois ou quatre heures, quand je fus réveillé par des cris de détresse qui s'élevaient du pied de l'arbre sur lequel j'étais enroulé. Je frotais mes yeux, je regardai en bas, et je vis témoin d'une scène horrible, que je n'oublierai jamais, et dont le souvenir me remplit encore aujourd'hui d'un indicible effroi.

"Un de mes compagnons était là, adossé, dévoré tout vivant par des serpents. Il aura dû tenter de grimper sur l'arbre, puis sera tombé à terre, épuisé de faiblesse. Oh! quel horrible spectacle! La lune, qui était dans son plein, jetait une telle clarté qu'on se serait cru au milieu du jour; ses rayons se réfléchissaient sur les flaque d'eau du marais, qui paraissait animé par le mouvement des reptiles. Ils s'avancèrent en colonne serrée et bigarrée de toutes couleurs.

"J'apercevais des serpents verts, noirs, tachetés et couleur de cuivre. Chez quelques-uns, la tête était plate et allongée; pour d'autres, elle était effilée comme un dard. Ils rampaient sur l'herbe et s'approchaient de leur proie, et leur queue s'agitait et brillait aux rayons de la lune. Je voyais tout cela, et la terreur me glaçait le sang dans les veines.

"Là, était étendu ce pauvre soldat qui avait assisté à tant de batailles, avait parcouru tant de milles, et qui était maintenant à moitié mangé par les serpents! Une demi-douzaine de ces affreux reptiles, d'une petite taille, longs et ronds comme un bras, de leurs larges mâchoires dévoraient sa tête; ils avaient déchiré son képi et s'acharnaient après sa cervelle. Déjà les yeux et les oreilles n'existaient plus, et il gémissait et s'agitait sous un dernier souffle de vie.

"Un gros serpent de couleur noire, plus long que le corps d'un homme, s'était introduit entre les vêtements et le corps du soldat, et poussait sa tête jusque dans la bouche de l'infortuné; il cherchait en vain à entourer tout le corps, tant il s'était gorgé les intestins de ce qu'il avait mangé. Une douzaine d'autres serpents de la même espèce s'attaquaient aux chairs des pieds et des jambes; on eût dit des vautours, ou plutôt des démons.

"Ce corps humain était couvert d'une masse de serpents qui le dévoraient, en s'agitant, glissant, se tordant et sifflant. On ne peut se figurer quelque chose de plus horrible et de plus dégoûtant; une putréfaction ordinaire, avec ses myriades de vers, ne peut inspirer un dégoût plus révoltant que celui que j'éprouvai.

"J'essayai de me remuer, de pousser en cri; j'étais en vain; j'étais paralysé par la terreur et par une indicible répugnance. J'armai mon fusil et fis feu sur la masse. Un énorme serpent tout gorgé de chair humaine roula sur le corps de mon camarade, et aussitôt, pour mettre le comble à l'horreur, les autres se jetèrent sur lui pour le dévorer, attirés sans doute par l'odeur de la chair dont il s'était repu.

"Il me semblait que l'armée des serpents qui entourait du marais et du bûc

n'aurait pas de fin. Je les entendais siffler et ramper, j'entendais le bruissement des feuilles et du gazon desséchés, le froissement des branches et les clapotements de l'eau, à mesure qu'ils avançaient au lugubre banquet. Je chargeai de nouveau mon fusil, non pas dans l'espoir de sauver mon camarade, car la vie en lui était éteinte, mais pour le venger. Un autre serpent fut frappé, et pendant qu'il se roulait dans les trames de la mort, son œil jauno et vitreux se tourna vers moi plein de rage et de fureur.

"La boucherie se continuait. Les vêtements déchirés étaient détachés du corps; le sang était laché par une centaine de langues effilées; le poison était infusé dans le cadavre par autant de mâchoires aux dents aiguës.

"Je remarquai un serpent mince, long, à la tête plate et tachetée de noir, plongeant et replongeant avec une joie féroce son dur bifurqué dans les jambes et les cuisses du soldat, comme s'il eût voulu satisfaire une vieille rancune. Il ne resta bientôt plus une parcelle de chair sur le corps de mon camarade.

"Le ciseau d'un sculpteur ne pourrait mieux polir un marbre que ne l'étaient ses ossements sous la dent de ces reptiles. Les oreilles, les pieds, les jambes, les côtes, les mains, les yeux, le nez, les oreilles, la tête étaient rongés et ne laissaient voir que des ossements blanchis. Le sang avait été laché sur la terre.

"Les serpents se disputaient entre eux le dernier lambeau de chair et la dernière goutte de son sang, comme des chiens affamés se battent pour un morceau de viande.

"J'observais cette scène affreuse et j'avais la mort dans l'âme; je ne pouvais détacher mes yeux d'un tel spectacle, et je voulais en voir le dénouement. C'était vraiment chose effrayante de voir les serpents se battant entre eux. Aussi longtemps qu'il y eut un débris à dévorer, ils se contentaient de s'en saisir avec avidité et mordaient leurs voisins qui venaient le leur disputer.

"Mais lorsqu'ils eurent achevé de dépecer leur proie, ils plongèrent leurs aiguillons dans les flancs de leurs camarades; alors, leurs sifflements, leurs mouvements rapides, les contours sinués que formaient leurs corps gluants offraient un tableau que nulle langue ne peut décrire, que nul pinceau ne peut dépeindre.

"Il y avait plus d'une heure que j'assistais à ce spectacle et que je surveillais la sanglante bataille que les serpents se livraient entre eux, lorsque je fis saisi par la pensée qu'ils pourraient bien s'attaquer à moi s'ils venaient à me découvrir. J'avais déjà remarqué plus d'un œil flamboyant se tournant vers les branches de l'arbre, quand mon fusil avait fait feu. Et maintenant je commençais à redouter une attaque personnelle.

"Un gros serpent noir avait enlevé un morceau de chair humaine et s'apprêtait à l'avaler, quand les autres se y jetèrent sur lui; pour leur échapper il courut à l'arbre, il s'élança autour du tronc et grimpa rapidement, suivi par une dizaine d'autres. Il s'avancit en se repliant sur lui-même; la sinuosité de son corps gluant ressemblait à une chaîne métallique enserrant le tronc de ses nœuds; ses mouvements étaient si rapides qu'une partie de la viande tombait de ses mâchoires.

"J'observais et je me sentais perdu. Je tirai mon sabre du fourreau, et d'un coup je détachai la tête du corps, au moment où il allait atteindre la branche sur laquelle j'étais perché. Sa masse tomba lourdement à terre, entraînant dans sa chute les autres serpents qui le suivaient de près. Je pus voir, à la clarté de la lune, la hideuse tête du serpent rouler à terre et agiter ses mâchoires en mordant la viande qu'elles tenaient, et répandant sur la terre des gouttes de sang et un poison jaunâtre.

"Cet acte me sauva, car il détournait l'attention des reptiles. Ils commencèrent à battre en retraite vers les marais et le bois. J'entendais avec bonheur le bruit que produisait leur marche rampante sur le gazon et à travers les broussailles, et les clapotements de l'eau à mesure qu'ils se plongeaient dans les flaque du marais pour s'y écher.

"Tout devint silencieux, mais je n'osai pas descendre avant le matin. Dès que le soleil parut à l'horizon, j'armai mon fusil et, tenant dans mes dents mon sabre nu, je descendis à terre où étaient étendus les os blanchis de mon camarade. Je pris la fuite, ne pouvant plus supporter cette scène lugubre, et à chaque pas que je faisais, il me semblait qu'une légion de serpents était à ma poursuite. Je rencontrai un corps de cavaliers qui étaient à la recherche des retardataires et des traînards; ils me ramenèrent au camp dans un état complet de défiance.

"J'ai souvent raconté à mes camarades ce terrible épisode de notre marche, mais je ne crois pas que l'enfer avec toutes ses horreurs puisse produire sur mon esprit et sur mon imagination une impression plus profonde, plus effrayante, que ne fit le spectacle de ce soldat dévoré vivant par les serpents, près d'un marais, dans la Caroline du Sud!"

### Le Bon Ton.

GHEZ LES MARCHANDS.

Il ne convient pas de parcourir les magasins uniquement pour satisfaire sa curiosité et voir les marchandises. Il y a là un manque de convenance. Les commis sont pour répondre aux acheteurs et non pas aux curieuses, quoique trop souvent ils y soient contraints bien à contre-cœur. Songez à la tâche pénible que vous imposez à un commis en lui faisant déplier une foule de pièces d'étoffe que vous n'avez nullement l'intention d'acheter. Si toutes les curieuses restaient chez elles, la besogne des commis serait réduite de moitié.

Voici quelques règles à suivre données par madame Drohojowska à une jeune personne:—

—Saluez en entrant et expliquez de suite ce que vous désirez; songez que, pour l'homme qui travaille, le temps vaut de l'or, et que lui en faire perdre inutilement, c'est commettre de tous les vols le plus odieux; car seul il ne peut le réparer.

—Soyez polie avec les commis comme avec

les chefs de la maison. Ne faites pas étaler cent pièces d'étoffe pour choisir une usière; à la perte de temps vous ajouteriez une fatigue inutile; ne faites déplier que dans la qualité et le prix où vous voulez réellement acheter, et faites-vous un point de délicatesse de ne pas céder, même malgré les instances qui pourraient vous être faites, à une vaine curiosité.

"Ne vous avancez jamais trop près d'un étalage de bijoux et autres objets faciles à détourner. Mais si, laissant à votre disposition plusieurs objets, le commis s'éloigne un instant, cessez de les toucher, et, reculant de quelques pas, attendez son retour pour reprendre votre examen.

"Tout cela est de bon ton; mieux encore, c'est de la direction. Dans les maisons où vous n'êtes pas bien connue, on pourrait d'ailleurs vous supposer des intentions mauvaises; il y a tant d'adroits filous qui se servent du prétexte de regarder de très-près pour escamoter quelque objet précieux, qu'il faut éviter les allures.

"Si l'objet que vous avez choisi et payé est trop volumineux pour que vous l'emportiez vous-même—je dis trop volumineux, parce que se croit pas trop grande dame pour aller à pied et seule faire des emplettes, trouvez-maisant de se charger elle-même d'un tout petit paquet, et dérangez ainsi un marchand sans nécessité—laissez votre adresse, et ne vous montrez pas trop exigeante pour le moment où on vous l'apportera.

"Un objet ne vous convient pas, ne le prenez pas, mais sans le dénigrer: vous blesseriez le marchand, et surtout vous seriez injuste, car il arrive fréquemment que les femmes qui se croient très-connues, seurs sont fort mauvaises juges.

"Si vous avez des observations à faire à un marchand sur la qualité d'une précédente fourniture, attendez pour les faire que personne ne puisse vous entendre. (Notez que vous ménageriez ainsi sa susceptibilité, vous sauveriez ainsi ses intérêts, qui pourraient souffrir d'un reproche mal compris par un tiers, et vous le rendriez plus disposé à reconnaître la justice de votre réclamation et à y faire droit."

### RECETTES.

#### CONSTIPATION DES CHEVAUX.

Lorsque les chevaux sont constipés, c'est-à-dire lorsque les matières fécales s'accumulent et durcissent dans le gros intestin, de telle façon que les contractions intestinales sont impuissantes à expulser les excréments, on donne à l'animal un purgatif composé de la manière suivante: aloès socorin, 1 once, sulfate de soude, 4 onces, jaunes d'œufs, 2 dans une pinte; on fait fondre l'aloès dans la pinte d'eau chaude; on délaie les jaunes d'œufs dans cette même eau, on ajoute le sel et on fait bouillir le matin à jeun; on administre en même temps 4 lavements de mauve par jour, on fait aussi avaler une tisane composée comme suit: graine de lin mise dans un linge, une assiette, carottes coupées menu, 4 poignées, houblon, 2 orties poignées, eau, 9 pintes; on fait bouillir pendant 20 minutes le tout ensemble; le matin, à jeun, on donne tiède 3 pintes, et le reste dans la journée, tant que durera la constipation; on recommence d'ailleurs deux jours après, si elle est possible.

#### MOYEN POUR NETTOYER LES BOUTEILLES SANS PAR DES CORPS GRAS.

Ce moyen consiste à mettre dans la bouteille grasse ou empreinte d'une odeur d'huile essentielle, quelques cuillerées à bouche de sciure de bois de chêne et un peu d'eau ordinaire, la plus chaude possible, puis on agite pendant quelques secondes; on rejette ce mélange et on en remplace encore une ou deux fois, s'il en est besoin, puis on passe la bouteille à l'eau ord

## Bureau du Conseil Municipal du comte d'Yamaska.

Je donne par les présentes avis public que les terres ci-après mentionnées seront vendues par en public, à St. François du Lac, le premier lundi du mois de mars prochain, à dix heures avant-midi, en la Paix de la ville, pour taxes et cotisations locales et scolaires dues aux municipalités des paroisses St. François du Lac, St. Zéphirin de Courville et St. Bonaventure, en la dite comté d'Yamaska sur les terres ci-après désignées, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus indiqué, savoir :

| Propriétaires ou Loc. occupants.                                    | Lot                           | Rang                 | Pardevant       | Par derrière                                 | Un côté d'autre côté | Montant dû Absent. |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|----------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| St. Frs. du Lac                                                     |                               |                      |                 |                                              |                      |                    |
| Jos. Desmarais et J. Préd. Côté, ou ses                             |                               |                      |                 |                                              |                      |                    |
| Jac. Gamein, Jos. Desmarais et J. Préd. Côté, ou ses                | 1e. 124                       | R.S. Frs. 2e. c.     | Emel. Marcoux   | représentants,                               | 2.83                 |                    |
| Emel. Marcoux et J. Préd. Côté, ou ses                              | 1e. 26                        | Riv. St. Frs. 2e. c. | Jac. Gamelin    | P. Thérion ou ses représentants,             | 2.83                 |                    |
| St. Zéphirin de Courville                                           |                               |                      |                 |                                              |                      |                    |
| Sénéchal Gamelin                                                    |                               |                      |                 |                                              |                      |                    |
| Un inconnu                                                          |                               |                      |                 |                                              |                      |                    |
| Côte St. Michel, 75 chem. pub. Riv. St. Fr. s. P. Tessier M.E. Hart | 12. 38                        |                      | St. G. neville  | 30 lig. Seig. St. Alexandre Théo. et A. René | 1.48                 |                    |
| Guil. Crépau                                                        |                               |                      |                 |                                              |                      |                    |
| C. St. Pierre                                                       | 45 chem. pub. Grég. Fréchette |                      | Grég. Fréchette |                                              | 13. 134              |                    |
| St. Bonaventure                                                     |                               |                      |                 |                                              |                      |                    |
| St. Marcoux part. 4e.                                               | 1e. 97                        |                      |                 |                                              | 1.06                 |                    |
| Thom. Cayo part. 11e.                                               | 1e. 90                        |                      |                 |                                              | 2.76                 |                    |
| Louis Rivard " 19e.                                                 | 4e. 30                        |                      |                 |                                              | 1.63                 |                    |
| Jos. Vincent " 14e.                                                 | 6e. 53                        |                      |                 |                                              | 1.47                 |                    |

O. H. COUTU, S. T. C. C. Y.

## Acte de Faillite de 1869.

En l'affaire de ERNEST DESSERT, marchand de la ville de Sorel.

Le failli n'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers s'en sont réunis à la place d'affaires du failli, à Sorel, rue du Roi, le 18 JANVIER 1875. Il courait, à DIX heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

G. I. BARTHÉ, Syndic provisoire.

Sorel, 9 Janvier 1875.—4ins.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

## COUR SUPÉRIEURE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de JOSEPH LAVALLEE, FAILLI.

Judi, le onzième jour de février prochain, le failli soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

JOSEPH LAVALLEE, Failli.

Par J. A. MOUSSEAU, Son procureur ad litem.

Sorel, le 9 janvier 1875.—1m.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

## COUR SUPÉRIEURE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de JOSEPH LAVALLEE, FAILLI.

Judi, le onzième jour de février prochain, le syndic soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

G. I. BARTHÉ, Syndic.

Pa. J. A. MOUSSEAU, Son procureur ad litem.

Sorel, le 9 janvier 1875.—1m.

## L'Echo du Canada.

Journal illustré pub. en langue française à Boston, Mass.

Abonnement : \$2.00 par an.

Une copie sera adressée gratis et franco à ceux qui nous feront parvenir leurs adresses.

BEAUGRAND &amp; RICHARDS,

33, Broomfield street, Boston, Mass.

5 janv. 1875.—2f.

## LISTE DES LETTRES non réclamées au Bureau de Poste de Sorel pendant le mois de décembre 1874.

Allard J. Bte. fils  
Bellefleur Narcisse  
Blonde Norbert  
Blond Onésiphore  
Brother Mrs. Harmon  
Bukley Mlle Adèle  
Biron Joseph  
Bisbault Mlle Calixte  
Bourais Louis  
Brme Helen  
Brunette Marcel  
Bouré Lactance  
Brault Dmo Vve.  
Boncher Emory  
Cardin Pierre Nav.  
Champagne Mne.  
ou Mlle Octavie  
Claproue Isido  
Canfara Bruno  
Caplette Mlle Joseph  
Crédit Bazile  
Codet Jérémie  
Cournoyer Mlle. Chris.  
Cournoyer Simon  
Cournoyer Lina  
Deschênes Moise  
Duhamel Louis  
Dumet Mlle Philomène  
Flanagan Mlle Alex.  
Fortin Félix  
Foreman Salom  
Foreman Miss Catherine  
Fortin J.  
Forcier Mrs. or Miss O.  
Gagné Mlle Alexandre  
Gauthier Eusébe  
Gogio Joseph  
Giroux Louis, Peintre  
Grant Mlle Louise  
Gélin Jacob

Hamelin Isidore

Holmes John

Héroux J. Bte.

J. Marie dit Hogue Mrs. J.

Lamontagne Mrs. Lucy

Lamontagne L'chodore

Lavigne Pierre

Lafontaine Philomène

Larue L.

Lefebvre Aurélie

Lesieur Olivier

L'écuyer Mme Pierre

Masse H. E.

Morin François

Morin Pierre

Mouler Joseph

Mahère Johny

Mousseau Damien

Mandeville Narcisse

Mandeville François

Péloquin Olivier

Péloquin Narcisse

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

Péloquin Cyrille

Péloquin Dmo Vve. J. Bte

Péloquin Charles

Péloquin Louis

Péloquin Xavier

## PRESSE A VENDRE.

Une magnifique petite presse à jobs (Ruggles) qui peut imprimer grandeur foolscap. Elle est en bon ordre et peut faire de très-bon ouvrage. Conditions faciles.

S'adresser à  
J. A. CHENEVERT,  
BUREAU DE LA GAZETTE DE SOREL.  
Sorel, 9 Avril 1874.—jno.

## Terre à Vendre.

Une magnifique terre dans la paroisse de St. Basile. S'adresser au soussigné.  
CYRILLE LABELLE.  
Sorel, 22 sept. 1874.

## MOULIN A SCIE

ET  
MANUFACTURE

PORTES, CHASSIS,  
JALOUSIES, OU PERSIENNES  
CORNICHES, MOULURES, ETC.

Les soussignés informent le public qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous les ouvrages ci-dessus mentionnés, et que le tout est fait avec du bois bien sec et à un meilleur marché qu'à Montréal.

Ils auront constamment en mains toutes espèces de Bois Blancs et Emboutés, ainsi que du Bois de Charpente qu'ils vendront à des prix très-réduits.

GAUTHIER, VIGNEAU & Co.,  
SOREL.  
Sorel, 1er. Mai 1874.—jan.



Grateful Thousands proclaim VINEGAR BITTERS the most wonderful invigorant that ever sustained the sinking system.

No Person can take these Bitters according to directions, and remain long unwell, provided their bones are not destroyed by mineral poison or other means, and vital organs wasted beyond repair.

Bilious, Remittent and Intermittent Fevers, which are so prevalent in the valleys of our great rivers throughout the United States, especially those of the Mississippi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, and many others, with their vast tributaries, throughout our entire country during the Summer and Autumn, and remarkably so during seasons of unusual heat and dryness, are invariably accompanied by extensive derangements of the stomach and liver, and other abdominal viscera. In their treatment, a purgative, exerting a powerful influence upon these various organs, is essentially necessary. There is no cathartic for the purpose equal to Dr. J. WALKER'S VINEGAR BITTERS, as they will speedily remove the dark-colored viscid matter with which the bowels are loaded, at the same time stimulating the secretions of the liver, and generally restoring the healthy functions of the digestive organs.

Fortify the body against disease by purifying all its fluids with VINEGAR BITTERS. No epidemic can take hold of a system thus fore-armed.

Dyspepsia or Indigestion, Headache, Pain in the Shoulders, Coughs, Tightness of the Chest, Dizziness, Sour Eructations of the Stomach, Bad Taste in the Mouth, Bilious Attacks, Palpitation of the Heart, Inflammation of the Lungs, Pain in the region of the Kidneys, and a hundred other painful symptoms, are the offspring of Dyspepsia. One bottle will prove a better guarantee of its merits than a lengthy advertisement.

Scrofula, or King's Evil, White Swellings, Ulcers, Erysipelas, Swollen Neck, Glands, Scrofulous Inflammations, Indolent Inflammations, Mercurial Affections, Old Sores, Eruptions of the Skin, Sore Eyes, etc. In these, as in all other constitutional diseases, WALKER'S VINEGAR BITTERS have shown their great curative powers in the most obstinate and intractable cases.

For Inflammatory and Chronic Rheumatism, Gout, Bilious, Remittent and Intermittent Fevers, Diseases of the Blood, Liver, Kidneys and Bladder, these Bitters have no equal. Such Diseases are caused by Vitiating Blood.

Mechanical Diseases.—Persons engaged in Painting and Miners, such as Painters, Type-setters, gold-beaters, and Miners, as they advance in life, are subject to paralysis of the Bowels. To guard against this, take a dose of WALKER'S VINEGAR BITTERS occasionally.

For Skin Diseases, Eruptions, Tetters, Salt-Rheum, Blisters, Spots, Pimples, Puslules, Boils, Carbuncles, Ring-worms, Scald-head, Sore Eyes, Erysipelas, Itch, Scours, Discolorations of the Skin, Humors and Diseases of the Skin of whatever name or nature, are literally dug up and carried out of the system in a short time by the use of these Bitters.

Pin, Tape, and other Worms, lurking in the system of so many thousands, are effectually destroyed and removed. No system of medicine, no vermifuge, no anthelmintics will free the system from worms like these Bitters.

For Female Complaints, in young or old, married or single, at the dawn of womanhood, or the turn of life, these Tonic Bitters display so decided an influence that improvement is soon perceptible.

Cleanse the Vitiating Blood whenever you find its impurities bursting through the skin in Pimples, Eruptions, or Sores; cleanse it when you find it obstructed and sluggish in the veins; cleanse it when it is foul; your feelings will tell you when. Keep the blood pure, and the health of the system will follow.

R. H. McDONALD & CO.,  
Wholesale and Retail Agents, San Francisco, California.  
Sole Importers for Canada, J. A. CHENEVERT, Sorel.  
Sorel, 22 août 1874.—jan.

## ADRESSES D'AFFAIRES.

### L. P. P. CARDIN,

Notaire,  
No. 74, RUE AUGUSTA.  
Sorel, 16 avril 1873.—jno.

### CHANGEMENT DE BUREAU.

### J. B. Brousseau,

AVOCAT.  
A transporté son Bureau au No. 32, Rue George, ancienne résidence de Dr. Béliveau.  
Sorel, 15 Octobre 1873.

### C. HARPIN

AVOCAT.

RUE AUGUSTA,  
Voisin du Bureau de Poste,  
SOREL, P. Q.

M. Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, et suivra la Cour du Magistrat pour St. Ours, où il se rendra régulièrement deux fois par semaine, au Bureau de M. Bruno Mongeon, notaire, le Dimanche et le Mercredi.

Sorel, 28 Mai 1873.—jan.

### Baby, McConville & McConville,

AVOCATS,  
JOLIETTE.

### BUREAU A BERTHIER

PAR  
J. A. Mc CONVILLE.  
7 août 1874.—jan.

### G. I. BARTHE,

Syndic Officiel

POUR LE

### Districte de Richelieu.

D'après une récente décision de la Cour d'appel, j'ai le droit de recevoir les cessions pour tout le District.

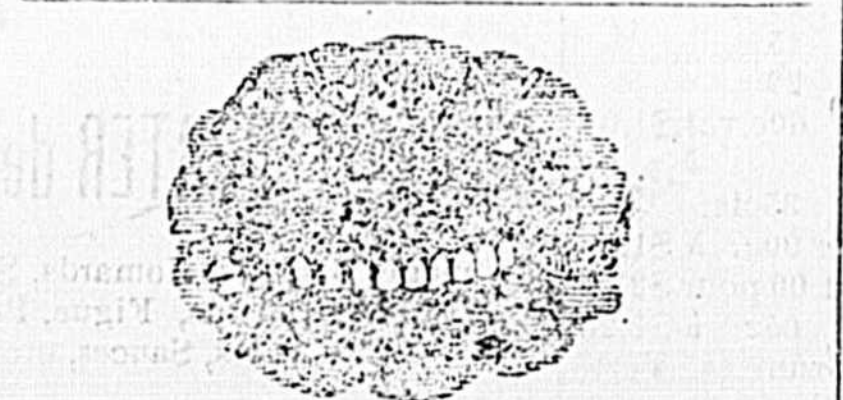
Sorel, 19 sept. 1874.

### Dr. A. GLADU,

No. 34, RUE SOPHIE,

deuxième porte au Sud-Ouest de la demeure du Dr. Jouxstons.

SOREL  
Sorel, 30 avril 1874.—jan.



### Dr. HEROUX,

DENTISTE.

Dents extraites sans douleur au moyen du gaz hilarant.

Fausse dents posées avec exactitude.

No. 42, RUE-DU ROI.

Sorel, 22 août 1874.—jan.

### J. A. E. GENEVEUX,

RUSSE

ET

### AGENT COLLECTEUR

Bureau à Berthier (Vile).

22 février 1868.—jan.

### L. A. P. BARTHE,

Courtier en Stock et Agent Général.

BUREAU

235, RUE ST. JACQUES, 235

MONTREAL.

24 octobre 1874.—jan.

### Assurance "Royale Canadienne."

Toute personne désirant vendre ou acheter des parts dans l'Assurance "Royale Canadienne" et l'Assurance "du Canada", ou dans toute autre compagnie ou institution financière, non encore cotée à la Bourse, trouvera de grandes avantages en s'adressant au bureau du soussigné, rue St. Jacques, no. 235.

L. A. P. BARTHE.

Rapport quotidien de la Bourse toujours en vue.

Sorel, 29 oct. 1874.

### A louer.

PLUSIEURS MAISONS ET MAGASIN A LOUER, par

FRS. LABELLE.

Sorel, 1er. septembre 1874.

### Avant tout soyons Canadiens.

LA "CITOYENNE,"

ASSURANCE DU CANADA.

VIE, ACCIDENTS, GARANTIE.

Le soussigné est agent de cette assurance pour le district de Richelieu.

C. HARPIN,

Agent,

Sorel, 22 août 1874.—jan.

## MODE D'HIVER.

POUR  
1875.

Place du MARCHÉ  
du SOREL



Le soussigné fournit aux personnes qui le désirent, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER,  
MARCHAND-TAILLEUR,  
Sorel, 26 octobre 1872.—jan.

ENSEIGNE  
DU

Cadenas d'Or.

Ferronnerie,  
Coutellerie,  
Articles d'été-plaques,  
Corniches et rouleaux pour fenêtres,  
Baguettes de cadres et d'escaliers,  
Cochettes en fer battu,  
Poches de cuisine et de passage,  
à bois et à charbon.

Aussi agent du célèbre Sapolin pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc, etc.

L. J. A. SURVEYER,  
534, Rue Chas.

Montréal, 26 juillet 1872.—jan.

## FORGE.

AUGUSTIN PORTELANCE,

Rue Charlotte—SOREL.

Le seul où on se procure le meilleur ouvrage à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier.

On trouve aussi toutes les roues de voitures de plusieurs proportions.

Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible, réparés ou de Bon bois et de tous neufs.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public.

Augustin Portelance.

Sorel, 15 Octobre 1872.—jan.

## ELZEAR DROLET,

CARROSSIER,

Sorel,

Informé le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de

## VOITURES D'HIVER ET D'ETE.

faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

DE PLUS :

Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens.

Il ose compter sur un encouragement libéral de la part de tout le public, et il espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles.

Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'empresent de visiter l'établissement de

ELZEAR DROLET,

RUE CHARLOTTE, SOREL.

Sorel 10 juillet 1872.—jan.

## MAGASIN DE PEINTURE

HUILES, Etc., Etc.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de

Peintures, Huiles,

Vernis, Verres à Vitres,

Glaces de Miroirs,

Teintures, Coal Tar,

Ciment,

Plâtre pour la terre, Lampes,

Cheminières de Lampes,

MONTREAL

259, RUE ST. PAUL.

Près de la Rue St. Vincent,

A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc.

Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voit les différentes Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'Europe et dont il dispose à très bas prix.

J. LETOURNEUX.

28 Juillet 1871.—u

## LISEZ CECI:

NOUS  
DONNONS  
QUEL  
QUES  
Certificats

1,500

AUTRES  
QUE

Nous avons en notre possession.

LA PLUS

Grande découverte du Siècle

Ecoutez la voix du Peuple!

Ille remercie Dieu!

Montréal, 9 avril 1874.

DEVINS & BOLTON.—C'est avec grand plaisir que je recommande le DIAMOND RHEUMATIC CURE. Depuis plusieurs années je suis souffrant du rhumatisme, lorsque je lus votre annonce qui paraissait dans le National, et j'achetai deux bouteilles de Devins & Bolton. Grâce à Dieu, je suis maintenant bien, vu à l'efficacité de votre merveilleuse médecine. Vous pouvez vous servir de ce certificat pour le bénéfice de ceux qui souffrent, si vous le désirez. Respectueusement votre,

Jacques Paquette, Commis,  
No. 235 rue St. Jacques.

Le recommander à ses amis.

Montréal, 3 avril 1874.

DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Si vous plait, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. J'ai souffert du rhumatisme sévère pendant les deux dernières années. Trois bouteilles de votre médecine m'ont guéri complètement. Je l'ai déjà recommandé à plusieurs amis qui étaient servis inutilement de médicaments. Je déclare hautement que votre médecine m'a complètement rendu la santé. Votre serviteur

F. V. GAUTHIER,  
No. 372 rue Notre-Dame.

Souffrant depuis 6 ans.

Montréal, 16 mars 1874.

DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Je désire faire connaître que j'ai souffert pendant les six dernières années d'un rhumatisme aigu, et qu'après m'être servi de deux bouteilles de votre DIAMOND RHEUMATIC CURE, je suis revenu à la santé; je suis maintenant mieux que je n'ai été depuis de longues années. Je demeure,

WM. A. TAYLOR.

Témoin: Alfred W. Hutchinson,  
"Montreal House."

FAITES CIRCULER CECI:

Montréal, le 24 avril 1874.

MM. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Sans que vous me le demandiez, je veux rendre témoignage en faveur du précieux "Diamond Rheumatic Cure." Pendant tout le dernier hiver, j'ai beaucoup souffert de cette maladie si générale et douloureuse, le rhumatisme. Ayant entendu parler des guérisons merveilleuses opérées par le DIAMOND RHEUMATIC CURE, je me suis avisé de m'en procurer une bouteille. Ce que j'ai fait. Qu'il me suffise de dire que j'ai fait usage de ce remède sans la moindre confiance dans ses bons résultats. Après en avoir pris moins d'une demi-bouteille, je me suis trouvé complètement guéri. Depuis cette époque, plus de quatre semaines se sont écoulées et je suis encore bien, sans aucune douleur et sans aucun indice du retour de la maladie.

Par amour pour l'humanité souffrante, faites connaître à tous, les bons résultats que m'a procurés l'usage du "Diamond Rheumatic Cure."

Votre dévoué

J. B. DESS,

Commerçant d'huîtres et de fruits,  
128, rue St. Jacques

Des milliers d'autres faibles, malades et souffrants ont été changés par l'usage de ce remède de mourants en hommes forts, bien portants et heureux; et ceux qui souffrent ne peuvent avoir aucune raison de ne pas en faire l'essai.

Ce remède est en vente chez tous les pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez

DEVINS & BOLTON,

Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Général pour la Province de Québec.

Prix, \$1.00 la bouteille grandes bouteilles \$2.00

6 juin 1874.—jan.

## AVIS AUX NOTAIRES.

A VENDRE.

Deux portes en fer pour voutes; elles sont doubles et portent serrures et verrous. Conditions faciles; s'adresser à ce bureau.

Sorel, 4 août 1874.—jan.

## SIROP COMPOSE

D'HYPOPHOSPHITE DE

FELLOWS.

Le pouvoir d'arrêter la maladie qu'a cette préparation, a été honorablement reconnu par la faculté médicale partout où son introduction a eu lieu, et le débit de plus en plus grand qui s'en fait est le meilleur garant de l'estime que le public lui accorde.

Le Sirop guérit la Consommation Pulmonaire à ses premiers et seconds degrés; il soulage beaucoup le malade et prolonge sa vie; lorsque même que la Consommation en est rendue à son troisième degré. Il mettra fin à l'asthme et fera cesser la Bronchite, la Laryngite, la Toxité et les Rhumes.

Il combattra avec succès toutes les maladies provenant du manque d'Action Musculaire et de l'affaiblissement du Système Nerveux, telles que l'Engorgement du Foie, l'Engorgement de la Rate, la Dyspepsie, le Rachitisme, l'Action faible et irrégulière du Cœur, la Paralyse ou partielle ou générale, et l'Aphonie ou Perle de la Voix, ainsi que la Leucorrhée, le Chlorose et l'Anémie, et il rendra le sang à sa pureté naturelle et à son état normal.

A VENDRE CHEZ LES PHARMACIENS.

Prix: \$1.50 PAR BOUTEILLE; six pour \$7.50.

JAMES I. FELLOWS,

Chimiste, St. Jean, N. B.

Sorel, 1er. août 1874.—jan.

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

DES  
VOYAGEURS DE HARTFORD.

Capital: . . \$2,500,000

(The Travellers Insurance Company of Hartford, Conn.)

La Compagnie d'Assurance des Voyageurs sur la vie et contre les accidents de Hartford, Conn., représentée dans cette ville par M. Jos. Cartier, tient déposées à son crédit, comme une garantie pour le bénéfice de tous les possesseurs de ses Polices, tant dans la Puissance du Canada que dans les Etats-Unis, les sommes suivantes, comme l'attestent les certificats de dépôt du Trésorier de l'Etat de Connecticut, et du Député Receveur-Général de la Puissance.

## REPARTEMENT DU RECEVEUR-GENERAL

Ottawa, 30 Juillet 1868.

Reçu de la Compagnie d'Assurance des Voyageurs de Hartford, Conn., la somme de cent quarante mille piastres en bons des Etats-Unis, comme dépôt pour les possesseurs canadiens de Polices d'Assurance de cette Compagnie. (Signé) F. D. HARRINGTON, Député Receveur-Gén. ral.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE DES VOYAGEURS DE HARTFORD, CONN.

ETAT DE CONNECTICUT.

Bureau du Trésorier, Hartford, 2 Janvier 1874

Ceci peut certifier que la Compagnie d'Assurance de Hartford, Conn., a un dépôt du bureau du Receveur Général à Ottawa, comme garantie et pour le bénéfice de tous les possesseurs de Police d'Assurance de cette Compagnie, se montant à deux cent mille piastres en bons des Etats Unis et de l'Etat de Connecticut.

(Signé) CHARLES M. FORD, Trésorier.

Sorel, 25 nov. 1874.—jan.

## DE \$5 A \$20 PAR JOUR.

## AGENTS DEMANDES.

Toutes les classes de travailleurs, de l'un ou de l'autre sexe, jeunes ou vieux, font plus d'argent en travaillant pour nous, dans leurs moments de loisir, ou tout le temps, que de toute autre manière. Les détails sont fournis gratuitement. Une carte postale envoyée aux Etats ne coûte que 2 cts. S'adresser à G. Strisox & Co., Portland, Maine

Sorel, 24 octobre 1874.—jan.

## AVIS.

Nous, soussignés, nommons J. H. Wright et Sorel